

### Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

## Zouréatou Nabila, une commerçante qui doit la vie sauve à APSEF

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", Togo Matin vous conduit à Sokodé dans la région centrale à la rencontre de Zouréatou Nabila, Bénéficiaire ...



PAGE 2

### CULTURE



#### Musique

## Femua 2019 autour du « Genre et développement »

Cette année, le Festival des musiques urbaines d'Anoumabo (Femua) sera à sa 12ème édition. Pour rendre exceptionnelle la présente saison, Gaou Production du groupe mythique Magic System, initiateur de l'évènement panafricain, a dévoilé les détails importants...

PAGE 9

### SANTE



#### Café, thé, tisanes, boissons sucrées, alcool

## Ce que vous devez savoir sur la consommation de ces boissons

En dehors de l'eau qui est la seule boisson indispensable pour le corps humain, beaucoup d'autres boissons sont aujourd'hui consommées. Chacune d'elles a un effet donné...

PAGE 10

### Santé sexuelle et reproductive

## Les hommes qui portent le caleçon auraient un sperme de meilleure qualité

Pour parvenir à la reproduction, il faut un sperme de meilleure qualité. Selon une étude ...

PAGE 10



## Conseil des ministres hier mercredi

# Les transferts de propriété d'un Togolais à un étranger bientôt « soumis à une autorisation préalable »

Réuni en Conseil des ministres hier mercredi, le gouvernement a étudié 2 projets de lois dont celui relatif à la protection du transfert de la propriété foncière des citoyens togolais à un étranger. Lire le communiqué du conseil des ministres ici publié en intégralité.

PAGE 3

### DERNIERES HEURES

## « le Togo de 2019 n'est pas le Togo de 2005 »

La situation que vivent les Togolais aujourd'hui est-elle pire ou meilleure que celle qui avait cours il y a 14 ans ? Le pays a connu une évolution sensible, pense le porte-parole de l'Union des forces de changement (UFC), Isaac Tchiakpe. Même si du chemin reste à parcourir sur la voie de la démocratie, de l'Etat de droit, des libertés individuelles et de la lutte contre les inégalités sociales, il faut reconnaître que beaucoup d'eau a coulé sous le pont laissant des traces qui sont des acquis de la gouvernance de l'actuel président de la République, Faure Gnassingbé ...

PAGE 3

1<sup>ère</sup> Banque au TOGO  
Certifiée ISO 9001 : 2015  
Certificat N° FS703571  
Qualité de service, notre engagement

Merci pour votre confiance.

La Banque Autrement  
www.corisbank.tg

	<p><b>SOMMAIRE</b></p> <p>Littérature africaine <b>« La famille africaine », un appel à la prise de conscience des Africains</b></p>  <p>P 9</p>	<p>Personnes âgées <b>Les petits problèmes de santé à ne pas négliger avec l'âge</b></p>  <p>P 10</p>
---	---	--

## Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

**Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", Togo Matin vous conduit à Sokodé dans la région centrale à la rencontre de Zouréatou Nabila, Bénéficiaire du Produit "Accès des Pauvres aux Services Financiers" (APSEF). Pour elle, partager ses expériences et témoignages avec autrui permettra sûrement de faire tache d'huile. Reportage...**



**Zouréatou Nabila**

**N**ous sommes à Sokodé, Région Centrale. Ici dans le marché de Koma, l'utilité du micro-crédit même en milieu urbain garde tout son sens. Dans ce marché populaire de la ville, plusieurs personnes qui ont des activités régulières ou qui peuvent

faire une activité régulière, et qui ont assez démontré leurs bonnes intentions de rembourser les crédits dans les délais ont reçu un coup de pouce financier des Institutions de Microfinance partenaires du FNFI pour démarrer ou consolider leurs activités génératrices de revenus.

Ces IMF constituent pour ces milliers de personnes, leurs banques, c'est leur dernier rempart. Assis au bord de son étalage de vente de céréales, Zouréatou Nabila ne peut s'empêcher de mesurer aujourd'hui la portée des crédits FNFI qu'elle a reçus. Pour elle, c'est une nouvelle

page de son histoire qu'elle a écrit grâce au FNFI.

"Vous savez, nous vivons dans un monde où tout homme doit travailler dur fin de pouvoir joindre les deux bouts. Attendre tout de son mari ne fera pas épanouir votre foyer. Il faut que la femme également puisse faire une activité qui lui rapporte quelques revenus qui lui permette de soutenir son mari. C'est ainsi que j'ai toujours voulu faire le commerce de céréales, étant donné que je maîtrisais déjà très bien les rouages de cette activité, vu qu'elle a été exercée par ma maman depuis des années."

Les témoignages de notre interlocutrice démontrent que les plus vulnérables peuvent également sortir de leur état de vulnérabilité pour peu qu'on leur accorde un léger coup de pouce financier, mais combien sont-ils à espérer obtenir le microcrédit, sans doute de plus en plus nombreux. Et justement la mission du FNFI est de rapprocher les services financiers de ces groupes vulnérables.

" Je connaissais déjà

l'existence du FNFI pour avoir déjà participé à plusieurs activités de sensibilisation des populations sur les contours des différents produits. Je me suis alors constituée en groupe solidaire et mes consœurs et moi sommes allées voir URCLC, une Institution de Microfinance partenaire du FNFI dans la région centrale. Le processus n'a pas été long, constitution de groupe solidaire, formation puis obtention du crédit. J'ai eu une première tranche de crédit de 30.000 FCFA, une seconde de 40.000 FCFA, une troisième de 50.000 FCFA et il y a deux semaines, j'ai obtenu ma dernière tranche également d'un montant de 50.000 FCFA. Mon activité de vente de céréales (maïs, haricots, soja, petit mil...) est la somme des 4 cycles du crédit APSEF que j'ai reçu. Je me suis mis à mon propre compte, j'ai une activité stable qui me permet jour après jour de dégager des revenus et de pouvoir aider mon époux à prendre soin de notre petite famille...

**Suite à la page 3**

### Tandjouare

#### Adoption du budget de gestion 2019 de la préfecture

Les délégués spéciaux du conseil de la préfecture de Tandjouaré ont adopté le mercredi 23 janvier le budget gestion 2019 du conseil qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 49.999.380 FCFA. Ce budget a connu une légère augmentation de 5.963.560 F CFA soit 14% comparativement à celui de l'exercice passé qui s'élevait à 44.035.349 F CFA grâce à l'appui de l'Office Togolais des Recettes(OTR). Ce budget est réparti en deux volets, à savoir le fonctionnement qui s'élève à 41.128.416 F CFA consacré au paiement des salaires, à l'assurance INAM et aux cotisations à la caisse nationale de sécurité sociale pour les agents déclarés.

### kpendjal-ouest

#### Célébration de la journée d'interpellation citoyenne

La 1ère journée d'interpellation citoyenne dans le domaine de l'eau et l'assainissement a été célébrée les 17 et 18 janvier dans les cantons de Naki-Est et Ogaro. La manifestation a été organisée par l'Association d'Appui aux Activités de Santé Communautaire (3ASC) avec l'appui technique et financier de Self Help Africa et l'Union européenne. Elle vise, entre autres, à attirer l'attention des populations sur la pratique de l'hygiène et la bonne manière de vivre dans les milieux respectifs, ainsi que la bonne gestion des forages et des latrines.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 22 25 02 23 /  
90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Mson de la Presse: Casier N° 53  
Siège  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari

Responsable web:  
Carlos Amevor

Comité de rédaction:  
Françoise Dasilva  
Alexandre Wémima  
Edem Dadzie

Essoyodou Awih

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:  
Gloria Léma Yagla

Service commercial:  
DIRECT AGENCE  
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

## DERNIERES HEURES

« Le Togo vient de loin », aiment à dire souvent certaines personnalités. Certains opposants au régime en place trouvent que cette formule participe à dédouaner le pouvoir en place face à ses limites. Mais honnêtement, le Togo ne vient-il pas de loin ? L'échec du processus démocratique entamé dans les années 90 a fait naître un climat de tension marquée par des violences et des exils. D'un

côté, les opposants qui voulaient en finir avec le général Eyadema par tous les moyens et de l'autre les dignitaires du régime qui étaient prêts à tout pour se maintenir et se protéger. L'atmosphère était devenue malsaine, les gens se regardaient en chiens de faïence. Cette animosité s'est transposée dans les communautés, entre les familles, les voisins surtout avec l'avènement du « faux problème » nord/sud. Une malheureuse instrumentalisation à

des fins politiques. Même enfants, nous étions déjà imprégnés de cet air pollué que tout le monde respirait. A l'arrivée du président Faure en 2005, des efforts ont été faits pour tourner la page. Beaucoup d'exilés sont revenus au pays, la liberté d'expression est une réalité aujourd'hui au point où certains pensent même qu'on en abuse. La création de la Commission vérité justice et réconciliation (CVJR), suivie du Haut-commissariat à la réconciliation et au

renforcement de l'unité nationale (Hcrrun) pour mettre en œuvre les recommandations faites, marque cette volonté d'aller de l'avant. Des célébrations à polémiques ont été supprimées. Sur le plan social, on enregistre des avancées notoires dans l'amélioration des conditions de vie des Togolais. Il est vrai que les inégalités persistent. Comme le reconnaissait le chef de l'Etat entre temps, « les plus riches deviennent de plus en plus riches et les plus pauvres deviennent de

plus en plus pauvres ». La tendance est mondiale, mais beaucoup de Togolais peinent à manger à leur faim et à combler certains besoins vitaux comme l'éducation, la santé etc. mais, fondamentalement, « le Togo de 2019, n'est pas le Togo de 2005 ». vivement qu'avec la dynamique du Plan national de développement (PND) et la volonté clairement affichée d'opérer les réformes politiques, tous ces acquis soient consolidés.

**Edem Dadzie**

## Conseil des ministres hier mercredi Les transferts de propriété d'un Togolais à un étranger bientôt « soumis à une autorisation préalable »

**Réuni en Conseil des ministres hier mercredi, le gouvernement a étudié 2 projets de lois dont celui relatif à la protection du transfert de la propriété foncière des citoyens togolais à un étranger. Lire le communiqué du conseil des ministres ici publié en intégralité.**

**A**u cours des travaux, le conseil a étudié en 1ère lecture, deux (02) projets de décrets ; adopté deux (02) décrets ; et écouté une communication.

Le premier projet de décret étudié par le conseil des ministres, en première lecture, est relatif aux opérateurs de services essentiels, aux infrastructures essentielles et aux obligations y afférentes.

Présenté par le ministre des postes, de l'économie numérique et des innovations technologiques, ce projet de décret définit les modalités et critères de désignation des opérateurs de services essentiels et de déclaration des infrastructures essentielles et fixe les règles relatives à la cyber sécurité des dites infrastructures, en mettant à la charge des opérateurs de ces services, des règles auxquelles ils sont tenus pour la sécurité de leurs services désignés essentiels ainsi que de leurs infrastructures déclarées essentielles.

Le deuxième projet de décret étudié également en première lecture porte sur la protection du transfert de la propriété foncière des citoyens togolais à un étranger et des baux d'une durée ferme supérieure à neuf ans. Présenté par le ministre de l'Economie et des finances, le projet de décret fixe les conditions de transfert de propriété et de constitution de droits réels consentis par un citoyen togolais à un étranger. Ce projet de décret soumet à autorisation préalable, tout transfert de propriété ainsi que toute constitution de droits réels sur un immeuble situé sur le territoire national, consentis par un citoyen togolais à un étranger. Les deux décrets adoptés par le Conseil des ministres portent sur les modalités d'occupation du domaine public de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics et le Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (MIFA).

S'agissant des modalités d'occupation du domaine

public de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics, le décret adopté par le Conseil, fixe les conditions et les modalités d'occupation du domaine public de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics, en réglementant l'occupation du domaine public naturel et le domaine public artificiel, tel que définis aux articles 507 et 508 de la Loi portant code foncier et domanial. Il subordonne l'occupation et l'utilisation des domaines publics à l'obtention préalable d'une autorisation délivrée par le ministre chargé des affaires domaniales ou le maire et au paiement d'une redevance. En ce qui concerne le MIFA, le décret adopté par le Conseil des ministres, transforme le Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques en société anonyme (S.A).

En vue de structurer les chaînes de valeur agricole et d'augmenter le financement des acteurs du secteur privé pour le

développement de l'agro-business, le Chef de l'Etat a mis en place, le Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques.

Au regard des résultats concluants enregistrés après les six (6) mois de la phase pilote ainsi que de l'intérêt et de l'importance suscités par le mécanisme, il convient d'envisager, comme souhaité par les acteurs du secteur agricole et les partenaires, un montage institutionnel centré sur un modèle de partenariat public privé. Le présent décret consacre ainsi la création d'un cadre approprié et incitatif, favorable à la mobilisation des investissements du secteur privé.

La communication présentée par le ministre de l'économie et des finances est relative au projet de réformes du cadre des investissements dans notre pays en vue de le rendre plus attractif pour les investisseurs tout en assurant leur juste contribution aux finances

publiques.

L'analyse détaillée du cadre des investissements et l'ensemble des textes déterminants, a révélé qu'un meilleur ciblage de la dépense fiscale pourrait encourager et orienter l'activité économique, et permettre de réduire la dépense fiscale tout en maintenant une attractivité suffisante auprès des investisseurs.

Ainsi, la refonte du cadre des investissements nécessite d'une part, la modification de certaines dispositions des codes des investissements et minier et d'autre part, la mise en place d'un écosystème, d'une gouvernance et de dispositifs de prospection et d'accompagnement afin de simplifier et de renforcer l'accompagnement des investisseurs. Cette refonte s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de développement (PND).

En divers, les ministres chargés de l'économie et des finances, de l'agriculture et de la justice ont rendu compte au Conseil des ministres, de l'état d'avancement du dossier relatif à la gestion financière de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo ainsi que les mesures prises pour rassurer les producteurs.

## Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

Suite de la page 2

...C'est aussi ça l'autonomisation de la femme." Pour elle, " parvenir sans difficulté à prendre soin de soi et de sa famille est un élément fondamental du bonheur et de l'épanouissement de

chacun dans sa société. Il est important de savoir que nous pouvons nous prendre en charge sans attendre l'aide de personne, et justement le FNFI nous en donne les moyens." Voilà qui est désormais clair

dans les esprits de tous, l'Etat Togolais veut insérer toutes les personnes qui en expriment le besoin dans le paysage financier afin de les aider à sortir progressivement de leur état de pauvreté.

En définitive, il est clair et les résultats le démontrent que toutes les interventions du FNFI s'intègrent pleinement dans le Plan National de Développement (PND), notamment son axe 3

qui vise notamment le renforcement de tous les mécanismes d'inclusion afin de faire du togolais le premier acteur et le premier bénéficiaire du développement du pays

**KD**

Conformément aux dispositions de l'ordonnance N° 0318 / 2019 05 février 2019 par le vice-Président du Tribunal de première Instance de Première classe de Lomé, nous insérons dans notre journal l'acte dont la teneur suit :

**1<sup>er</sup> ORIGINAL**

**HUISSIER DE JUSTICE**  
TOUR (REPUBLIQUE TOGOLAISE)  
Me Prince K. Paring ALOI

an deux mil dix neuf (2019)

Et le *Jeuudi 24 Janvier*

A la requête de Madame AKPEKO Nouratou Cécile, épouse FLAWOFIA-DOAGBODZI Kodzo, demeurant et domiciliée en Allemagne à Munich, de passages réguliers à Lomé ;

Assistée de Maître KATAKITI Afoh Gado, Avocat au Barreau de Lomé, quartier Atikoumé (FUJEC-ATIKOUME), en allant vers le Campus, Rue BADJENOPE (3<sup>ème</sup> Rue à droite à 200 m), 05 BP : 840 Tél. : 22-22-13-73 E-mail : cabinetkatakiti@gmail.com, Lomé, en l'Etude de qui domicile est élu pour les présentes et ses suites ;

J'ai : **Me Prince K. Paring ALOI**  
Huissier de Justice, près la Cour d'Appel et le Tribunal de Première Instance de LOME, demeurant et domicilié à Assigomé, à 400 m du Carrefour Entreprises de l'Union sur le prolongement Nord de la Route Goudronnée Soussigné

Donné assignation au :

Sieur FLAWOFIA-DOAGBODZI Kodzo, demeurant et domicilié en Allemagne, de passages réguliers à Lomé ;

Assisté de Maître Jean Yaovi DEGLI Cabinet « JYD », Avocat au Barreau de Lomé, demeurant et domicilié à Lomé, en l'Etude de qui domicile est élu pour les présentes et leurs suites ; où étant en son Etude et parlant à : *Son avocat, Me Jean Yao DEGLI, ayant refusé de prendre l'acte pour lui, par le que, dit-il, M. FLAWOFIA n'a pas élu domicile en son cabinet, et ne connaissant ni son adresse, ni son domicile ni sa résidence pour lui délaisser notre acte, nous avons notifié le présent acte par affichage à la porte principale du Tribunal de Lomé conformément à l'article 53 du code de procédure civile Togolais.*

A comparaitre le **MARDI 12 FEVRIER 2019 A HUIT (08) HEURES** précises par-devant le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé, statuant en matière civile et immobilière au Palais de Justice de ladite ville ;

1

**POUR**

Attendu que courant année 2005 la requérante a acquis un immeuble bâti sis à Lomé quartier Maman N'Danida et formant le lot n°217 auprès de Monsieur LAGBAI Kossou, Inspecteur des Douanes à la retraite pour un prix total de sept millions sept cent cinquante mille (7.750.000) francs CFA intégralement versé au vendeur (Pièce n°1) ;

Attendu que suivant reçu de vente d'immeuble en date à Lomé du 12 décembre 2005 certifié par-devant Maître POUWI Léoudé-Eglou Kossi, Notaire à Lomé, Monsieur LAGBAI Kossou reconnaît avoir vendu ledit immeuble bâti à la requérante et encaissé entièrement le prix de vente (Pièce n°2) ;

Attendu qu'il est intéressant de rappeler qu'au moment de cette transaction, la requérante était dans un lien de mariage avec le nommé Andréas DEPENBUSCH de nationalité allemande, né à Bochum, demeurant et domicilié en Allemagne (Pièce n°3) ;

Attendu qu'en vertu de ce lien marital la requérante s'appelaient Madame DEPENBUSCH Cécile, ainsi qu'en font foi le reçu manuscrit de vente délivré par Monsieur LAGBAI Kossou et le reçu de vente d'immeuble certifié par-devant Maître POUWI Léoudé-Eglou Kossi, Notaire à Lomé (Confère P.1 et 2) ;

Attendu que la requérante résidente en Allemagne à Munich avait confié la gestion de son immeuble à sa sœur demeurant et domiciliée à Lomé ;

Attendu qu'entre temps, étant en conflit de ménage avec son mari, Monsieur Andréas DEPENBUSCH en Allemagne, elle rencontra fortuitement le nommé FIAWOFIA-DOAGBODZI Kodzo en Allemagne avec qui elle avait entretenu par le passé des relations intimes à Lomé ;

Attendu que cette rencontre déclencha à nouveau leurs sentiments et ceux-ci décidèrent de s'unir et vivre ensemble après que le divorce entamé par la requérante avec son mari ait été prononcé ;

Attendu que lors d'un voyage à Lomé avec son nouvel amant, le nommé FIAWOFIA-DOAGBODZI Kodzo, la requérante constata avec amertume que sa sœur ne gérait pas comme il le fallait, aussi bien l'immeuble querrellé que deux autres immeubles sis à Agoè ;

Attendu que c'est alors que le requis lui proposa de l'aider en simulant une vente qu'elle lui aurait consentie afin de pouvoir retirer la gestion de l'immeuble entre les mains de sa sœur pour éviter tous problèmes familiaux ;

Attendu que dans cette optique, le requis cherche le document intitulé « reçu définitif de vente de terrain » qu'il a pris soin de remplir de ses mains, (Très important : la requérante ne sait, ni lire, ni écrire le français), et daté du 14 janvier 2006 et qu'il prit soin de signer et d'apposer une fausse signature au bas du nom de la requérante (Pièce n°4) ;

Attendu que cela est d'autant plus vrai que ledit reçu de vente confectionné pour les besoins de la cause, car il mentionne que le prix de vente dudit immeuble est de deux millions (2.000.000) de francs CFA ;

Attendu qu'il faille aussi se poser la question de savoir comment l'on peut acquérir un immeuble bâti à sept millions sept cent cinquante mille (7.750.000) francs CFA en 2005 et le revendre à Deux millions (2.000.000) de francs CFA en 2006 ?

Attendu que mieux, ledit reçu de vente du 14 janvier 2006 précise qu'il s'agit « d'un terrain nu non bâti » ;

Attendu que contre toute attente, et en falsification une fois encore de la signature de la requérante, le requis s'est fait établir un contrat de vente d'immeuble non daté mais certifié par le Président de la délégation spéciale de la ville de Lomé le 26 juillet 2011 (Pièce n°5) ;

Attendu que mieux et poursuivant dans le faux, ledit contrat de vente d'immeuble précise que le vendeur serait un certain Monsieur DOUTE Azé Yao propriétaire de terrain demeurant et domicilié à Lomé Maman N'Danida et les acquéreurs seraient Monsieur FIA WOFIA -DOAGBODZI Kodzo et Madame AKPEKO Nouratou Cecile épouse FIA WOFIA-DOAGBODZI Kodzo D.(Pièce n°6) ;

Attendu que muni dudit contrat de vente le requis a fait établir un certificat administratif n°80/2011/ML en son nom et au nom de la requérante (Pièce n°7) ;

Attendu que l'on peut relever une contradiction avec le contrat de vente précédemment cité dans ledit certificat administratif en ce qu'il précise que ledit immeuble a été acquis auprès du sieur DOUTE Azé Yao au cours de l'année 1999 ;

Attendu que poursuivant il est mentionné dans ledit certificat administratif que lors de l'enquête publique aux fins d'établissement du certificat administratif, Monsieur et Madame FIA WOFIA -DOAGBODZI Kodzo D. et AKPEKO Nouratou Cecile (acquéreurs), demeurant et domiciliés à Lomé ont été interrogés (confère Pièce n°7) ;

Attendu que c'est sur la base desdits documents établis en fraude des droits de la requérante que le requis a fait établir un plan visé au nom des deux, avec comme cédant le nommé DOUTE Azé Yao (Pièce n°8) ;

3

Attendu qu'au regard de tout ce qui précède il y a lieu de dire et juger que la requérante est la seule et véritable propriétaire de l'immeuble bâti sis à Lomé quartier Maman N'Danida et formant le lot n°217 pour l'avoir acquis en 2005 auprès du nommé LAGBAÏ Kossou au prix de sept millions sept cent cinquante mille (7.750.000) francs CFA ;

### PARCES MOTIFS

Et ceux à déduire en temps opportun il échet :

- Voir dire et juger que la requérante a acquis l'immeuble querellé depuis 2005 auprès du nommé LAGBAÏ Kossou quand elle était encore dans les liens du mariage avec Monsieur Andreas DEPENBUSCH ;
- Voir dire et juger en conséquence qu'elle est et demeure la seule et unique propriétaire de la parcelle de terrain sise à Lomé, quartier Maman N'Danida et formant le lot n°217 ;
- Voir interdire au sieur FIA WOFIA-DOAGBODZI Kodzo de troubler la requérante dans la jouissance de son immeuble ;
- Voir ordonner l'exécution provisoire de la décision à intervenir sur minute, avant enregistrement nonobstant toutes voies de recours et sans caution ;
- Voir condamner sieur FIA WOFIA-DOAGBODZI Kodzo aux entiers dépens dont distraction au profit de Maître KATAKITI Afoh, Avocat à la Cour, aux offres de droit ;

**SOUS TOUTES RESERVES  
A CE QU'IL NE L'IGNORE**

Je lui ai étant et parlant comme ci-dessus laissé copie du présent exploit dont le coût est de 80.000 F CFA.

L'HUISSIER



4

# BOA *Express*

**TRANSFERT D'ARGENT**  
**RAPIDE ET SÉCURISÉ**



• Bénin • Burkina Faso • Côte d'Ivoire • Mali • Niger • Sénégal • Togo

**BOA** *Express*



**BANK OF AFRICA**  
Groupe BMCE BANK

**Concours  
Label PND**

ouvert aux togolais de  
**+18 ans**

**LOTS À GAGNER**

**1<sup>er</sup> PRIX**  
**1.000.000**

**2<sup>ème</sup> PRIX**  
**500.000**

**3<sup>ème</sup> PRIX**  
**300.000**

Dans le but de faire des citoyens togolais les véritables acteurs et bénéficiaires de toutes les actions du Plan National de Développement (PND) 2018-2022 du Togo, le gouvernement de la République togolaise lance le présent concours dénommé « MON LABEL PND ». Ce concours ouvert au grand public vise la création du logotype qui sera le label certifiant toutes les actions du Plan National de Développement du Togo.

Envoyez-nous votre proposition de logotype vectorisé à l'un des formats suivants : EPS, PDF ou JPEG au plus tard le 14 février 2019 à 23H 59mn à l'adresse mail suivant : [concourslabelpnd@republiquetogolaise.com](mailto:concourslabelpnd@republiquetogolaise.com)

- Pour plus d'informations sur le PND, allez sur le site [www.republiquetogolaise.com](http://www.republiquetogolaise.com) et cliquez sur l'onglet PND
- Retrouvez le règlement intérieur du jeu sur le site : [www.republiquetogolaise.com](http://www.republiquetogolaise.com)

## AVIS DE RECRUTEMENT

La société Print Factory pour assurer un meilleur développement de ses activités et répondre efficacement aux attentes de ses clients recrute un community manager et une assistante de direction pour le renforcement de son équipe.

### **1- Community manager**

Vous serez chargé du pôle communication et de la gestion des contenus sur les réseaux sociaux.

#### **Missions**

- Déclencher les émotions grâce à la création des contenus percutants.
- Rédaction et publication des tweets
- Développer les relations avec les internautes
- Assurer la fidélisation des internautes
- Créer et animer une communauté
- Faire un suivi régulier des statistiques
- Veille informationnelle et concurrentielle
- Suivi et gestion des campagnes publicitaires

#### **Profil**

Ce poste est destiné aux titulaires d'un BAC +2 / 5 en communication et community management. Il s'avère primordial d'avoir un sens d'écoute et d'empathie afin de fédérer les internautes autour des valeurs de l'entreprise. Justifié d'une expérience d'au moins 1an dans le domaine.

#### **Aptitudes**

- Avoir le sens de l'organisation
- Travailler en équipe
- Maitriser le pack office
- Maitriser les logiciels graphiques (Photoshop, Adobe Illustrator, design)
- Avoir des notions en photographie
- Etre créatif

#### **Dossiers de candidature**

- Une lettre de motivation adressée à la direction
- Un curriculum vitae détaillé et actualisé
- Les dossiers peuvent être envoyés par mail sur l'adresse [infos2prints@gmail.com](mailto:infos2prints@gmail.com)

ou au secrétariat de ladite société au 32 rue tavié, 3ktk Avenue Augustino de souza dans le von de l'ancien bar réservoir en face de l'hôtel de la paix.

Contact : 22 22 94 51

Les candidatures féminines sont encouragées.

#### **Date limite du dépôt des dossiers**

Offre valable jusqu'au 14 février

### **2- Assistant (e) de Direction**

Rattaché à la direction, vous serez chargé de la gestion administrative et de la comptabilité de la société.

#### **Missions**

- Gestion de l'agenda du Directeur Général
- Tenue de la caisse
- Accueillir et informer les clients
- Assurer le standard téléphonique
- Rédaction des courriers
- Gestion logistique
- Élaborer les dossiers d'appels d'offres
- Assurer la transmission de l'information au sein de l'équipe

#### **Profil**

Vous devez être titulaire d'un Bac +2 / 5 en management, assistant(e) de direction, communication ou tout autre diplôme équivalent. Justifié d'une expérience d'au moins 2ans dans le domaine.

#### **Aptitudes**

- Qualités rédactionnelles
- Bonne maitrise du pack office
- Excellentes capacités de synthèses
- Sens de l'organisation
- Rigoureux et être ponctuel

#### **Dossiers de candidature**

- Une lettre de motivation adressée à la direction
- Un curriculum vitae détaillé et actualisé
- Les dossiers peuvent être envoyés par mail sur l'adresse [info2prints@gmail.com](mailto:info2prints@gmail.com)

ou au secrétariat de ladite société au 32 rue tavié, 3ktk Avenue Augustino de souza dans le von de l'ancien bar réservoir en face de l'hôtel de la paix.

**Les candidatures féminines sont encouragées.**

Seul les candidats sélectionnés seront contactés

#### **Date limite du dépôt des dossiers**

Offre valable jusqu'au 14 Février

## Littérature africaine

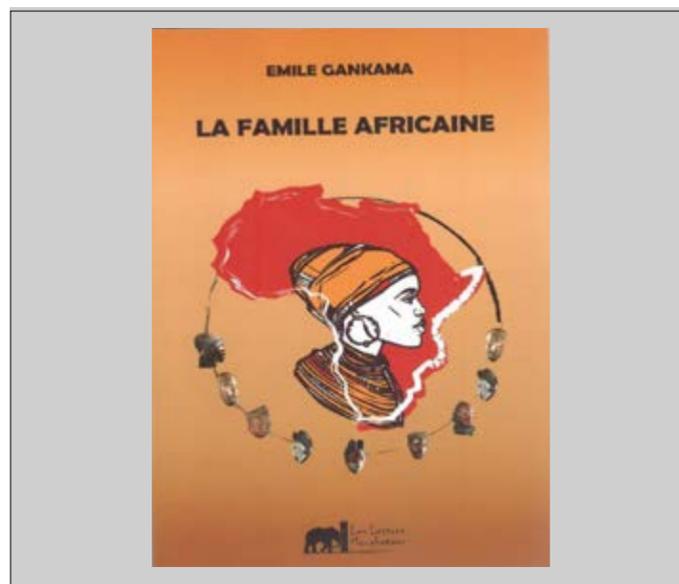
## « La famille africaine », un appel à la prise de conscience des Africains

« La famille africaine » est un ouvrage du Congolais Emile Gankama. C'est un essai, qui fait l'étude sociologique d'une Afrique capable de se développer, pourvu que ses filles et fils prennent eux-mêmes conscience de leurs conditions existentielles.

« La famille africaine », à la première vue d'un tel titre, notre pensée est plutôt tournée vers un livre traitant du mode de vie des familles africaines, entendues, d'après le dictionnaire Larousse, comme un ensemble de personnes ayant des liens de parenté par le sang ou par alliance. Eh bien, ce n'est pas le cas, il s'agit en effet, d'une analyse approfondie de trois événements majeurs ayant marqué et impacté positivement et négativement le continent africain, à savoir la traite négrière, la colonisation et les indépendances. Ces trois événements, la traite négrière, la

colonisation et les indépendances, ont-ils dépossédé le continent africain pour autant ? N'est-il pas temps que l'Afrique se relève de bon ? Telles sont les questions auxquelles l'auteur a tenté de répondre. Abordant la traite négrière, Emile Gankama met l'accent notamment sur le fait qu'elle a dépossédé le continent africain de ses hommes et femmes valides se constituant de ce fait des réserves importantes de main d'œuvre ; comme l'avait relevé, selon l'auteur, l'historien sénégalais, Guèye Mbaye, en ces termes à la page 39 : « La traite négrière a modifié la structure des villages africains, elle a détruit dans

certaines cas l'aspiration à la sédentarisation qui fonde chez l'homme le besoin de se rendre maître du lieu qu'il habite, de le transformer à son avantage ». Aux pages 56-57, parlant de la colonisation, le Congolais Gankama après avoir montré qu'elle n'avait pas que des effets néfastes, il nuance ses propos en affirmant qu'il « est nécessaire d'aborder les grandes questions par le côté où elles nourrissent leurs contradictions dans l'unité », avant d'ajouter que « l'Afrique a mal négocié sa sortie de la colonisation au regard de la succession des coups d'Etat, seul moyen d'accession au pouvoir au lendemain



La couverture de l'oeuvre famille africaine

des indépendances dans plusieurs pays africains ». Par ailleurs, l'auteur lance un appel de conscientisation aux Africains. « L'Afrique est, en effet, une grande famille qui doit cesser d'avoir honte de ce qu'elle est. Mais le peut-elle vraiment ? Bien sûr ! A condition qu'elle ne prenne pas fait et cause pour les économies des autres, pour s'arrimer au développement

qui suppose la coopération avec les Etats et les peuples d'autres pays du monde, sur des bases égalitaires », a écrit Emile Gankama.

Paru en janvier 2019 aux éditions Les lettres mouchetées, « La famille africaine » est le quatrième essai de l'auteur, journaliste et écrivain congolais Emile Gankama.

Nadia Edodji

## Musique

## Femua 2019 autour du « Genre et développement »

Cette année, le Festival des musiques urbaines d'Anoumabo (Femua) sera à sa 12ème édition. Pour rendre exceptionnelle la présente saison, Gaou Production du groupe mythique Magic System, initiateur de l'évènement panafricain, a dévoilé les détails importants. Notamment, le thème autour duquel sera axé l'évènement et également la date à laquelle se tiendra le festival.

Le commissaire général du Femua, Traoré Salif, dit Asalfo a en effet révélé la date de la prochaine édition. Le Festival cette année est prévu pour avoir lieu du 23 au 28 avril 2019. Un grand moment de partage avec beaucoup de surprises en perspective. En dehors de la date, l'on

en sait encore plus sur la thématique de cette 12ème édition. Les festivités 2019 du Femua vont tourner autour du thème : « Genre et développement ». Un thème qui tient à cœur à l'organisateur. A plusieurs reprises, Asalfo a toujours martelé la place importante de la femme dans le développement d'un pays

ou d'un continent. La traditionnelle cérémonie de lancement de l'édition 2019 est prévue le 14 mars prochain. Comme à l'accoutumée, de grandes stars de la musique seront encore du rendez-vous culturel de la Côte d'Ivoire. Et pour cet acte 12 du Femua, la première dame de Côte d'Ivoire Dominique



Le groupe Magic system

Quattara sera la marraine. Le Femua est devenu un rendez-vous culturel annuel incontournable dans la sous-région. Le groupe Magic System a su asseoir la notoriété de

cet évènement grâce à la richesse du contenu et du nombre de stars mondiales qui défilent sur les scènes du Festival.

Nadia Edodji

## Lire

« Le symbole perdu » de Dan Brown. Ed the lost symbol. Pp 9-10

« ... L'ascenseur Otis du pilier sud de la tour Eiffel était plein à craquer. Dans la cabine bondée de touristes, un homme à l'air sévère baissa les yeux sur le garçon à ses côtés. Tu as l'air pâle, fiston. Tu aurais mieux fait de rester en bas. Non, ça va, répondit l'enfant, qui peinait à contenir son anxiété. Mais je descendrai à l'étage suivant. Je

n'arrive plus à respirer ! L'homme se pencha vers lui. Je croyais que tu avais vaincu ta phobie, dit-il en lui caressant affectueusement la joue. Le garçon s'en voulait de décevoir son père, mais le sifflement dans ses oreilles devenait insupportable et occultait toutes ses pensées. Je ne peux plus respirer... il faut que je sorte de là ! Le liftier racontait quelque chose de rassurant sur les pistons articulés et la structure en fer puddlé. Loin en contrebas, les rues de Paris s'étendaient dans toutes

les directions. On y est presque ! songea le garçon en levant la tête vers la plateforme panoramique qui approchait. Encore un peu de courage ! Sur la dernière portion du trajet, le puits de l'ascenseur se redressait brutalement pour former un étroit tunnel vertical. Papa, je ne crois pas que... Soudain, une série de craquements résonnèrent au-dessus de leurs têtes. Une secousse agita la cabine, qui oscilla de manière peu rassurante. Des câbles déchirés fouettèrent l'air tels des serpents furieux.

Le garçon tendit la main vers son père. Papa ! Ils échangèrent un regard terrifié qui ne dura qu'une seconde. Et ce fut la chute. Robert Langdon se réveilla en sursaut. Ébranlé par ce cauchemar, il se redressa sur son siège en cuir. Il était le seul passager à bord du Falcon 2000EX, un avion d'affaires spacieux qui était en train de traverser une zone de turbulences ; les deux réacteurs Pratt & Whitney ronronnaient à l'extérieur. Tout allait bien... Monsieur Langdon ? grésilla une voix dans l'interphone. Nous amorçons notre

descente. Se redressant, Langdon rangea ses notes dans son sac en cuir. Il était plongé dans le texte de sa conférence sur les symboles maçonniques quand son esprit s'était doucement mis à dériver. S'il avait rêvé de son père décédé, c'était sûrement à cause de l'invitation inattendue qu'il avait reçue le matin même de la part de Peter Solomon, son mentor de longue date. La seconde personne au monde que je ne voudrais pas décevoir... »

## Café, thé, tisanes, boissons sucrées, alcool

# Ce que vous devez savoir sur la consommation de ces boissons

En dehors de l'eau qui est la seule boisson indispensable pour le corps humain, beaucoup d'autres boissons sont aujourd'hui consommées. Chacune d'elles a un effet donné sur l'organisme.

### Les boissons sucrées ou sodas

Elles apportent de l'eau et de très grandes quantités de sucre. Un petit verre de sucrerie contient l'équivalent de 6 à 8 carreaux de sucre. Cet apport excessif de sucre et de calories peut à moyen et long terme avoir un fort impact sur la santé. C'est par exemple la prise de poids, mais aussi l'émergence de maladies comme le diabète.

### Les jus de fruits industriels

La consommation de jus de fruits est conseillée, à condition que cela soit naturel, c'est-à-dire que vous pressez les fruits vous-même sans y ajouter de sucre. Malheureusement les jus de fruits industriels ne répondent pas souvent à ces conditions.

### L'alcool

Il faut limiter sa consommation à cause du

risque de prise de poids. L'alcool est calorique mais aussi a des effets toxiques lorsqu'on en consomme en excès.

Maladies cardiovasculaires, digestives et certains cancers en sont les conséquences. Il est recommandé 1 verre par jour pour les femmes et 2 pour les hommes en évitant une consommation systématique tous les jours.



L'eau la seule boisson indispensable au corps humain

### Café, thé, tisanes

Ces 3 boissons n'apportent pas de calories dans l'organisme, sauf si l'on y ajoute du sucre. De plus, l'on ne doit pas dépasser 4 à 5 tasses de café ou de thé par jour, car ils contiennent un alcaloïde appelé théine

ou caféine. Il rend difficile l'endormissement et augmente la fréquence cardiaque ce qui ne favorise pas une bonne santé.

Edem Dadzie

Source : Stéphane Besançon, nutritionniste

## Santé sexuelle et reproductive

# Les hommes qui portent le caleçon auraient un sperme de meilleure qualité

Pour parvenir à la reproduction, il faut un sperme de meilleure qualité. Selon une étude publiée dans la revue « Human Reproduction », les hommes qui portent des caleçons fabriquent plus de spermatozoïdes que ceux qui utilisent des sous-vêtements moulants.

Pour réaliser cette étude, plus de 600 trentenaires se sont prêtés au jeu. Ils ont été pris en charge au sein du service d'assistance à la procréation d'un hôpital de Boston aux Etats-Unis, en raison de problème de fertilité au sein de leur couple. Ces hommes ont donc fourni chacun un à deux échantillons de sperme. En retour ils ont répondu

à des questionnaires des médecins. Les questions concernaient notamment le type de sous-vêtements le plus fréquemment porté dans les mois précédant cette étude.

D'après les résultats de l'expérience, 53% des hommes ont indiqué qu'ils utilisent des caleçons, alors que 47% d'entre eux utilisent des sous-vêtements plus serrés

(boxer court ou boxer long, slip moulant ou autre).

En ajustant avec d'autres facteurs pouvant influencer la qualité du sperme comme la survenue d'un cancer des testicules, une azoospermie, l'état de santé, le niveau d'activité physique, le tabagisme etc., les adeptes du caleçon ont un sperme contenant en moyenne 25% plus de spermatozoïdes que les



Des caleçons pour hommes

autres. Et ceux-ci étaient globalement plus mobiles que les spermatozoïdes

des sympathisants du slip. Félix Tagba Source : sante.lefigaro.fr

## Personnes âgées

# Les petits problèmes de santé à ne pas négliger avec l'âge

En prenant de l'âge, l'organisme devient fragile et n'arrive plus à résister comme il faut aux maladies. C'est une raison importante pour que les personnes âgées soient attentives au moindre petit problème de santé.

### La grippe

La pression qu'une simple grippe exerce sur les poumons peut suffire à les rendre vulnérables, et à augmenter les risques de pneumonie, mettant leur vie en danger.

### Les brûlures d'estomac

Les brûlures comme le reflux gastro-œsophagien, peuvent abîmer le tissu œsophagien qui tapisse la gorge. Faire de l'exercice physique, perdre du poids, éviter les aliments à symptômes, manger

longtemps avant de se coucher peuvent aider.

### Les changements d'humeur

Les maladies comme l'hypertension et les carences en vitamines peuvent modifier l'humeur. Si vous commencez à vous sentir déprimé ou anxieux, consultez un médecin qui pourrait vous aider à en déceler la cause.

### Les chutes

Les os étant devenus fragiles, les chutes peuvent devenir fréquentes et les

conséquences lourdes pour la santé. Les fractures de la hanche par exemple peuvent empêcher de marcher pendant des semaines ce qui augmente le risque de caillots sanguins, de pneumonie et d'autres complications. Si vous remarquez des étourdissements fréquents parlez-en au médecin. Pour prévenir les chutes, portez des chaussures solides, vérifiez votre vision chaque année, éliminez les dangers à la maison comme un escalier en mauvais état, un sol



Un couple de personnes âgées

glissant. Consommez assez de vitamine D, de calcium et faites de l'exercice.

Edem D.

Source : Santé magazine

Programme des Nations Unies pour le développement



## Avis de publication de recrutement

---

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Togo lance un avis de publication de recrutement aux postes suivants et avec leurs liens d'accès :

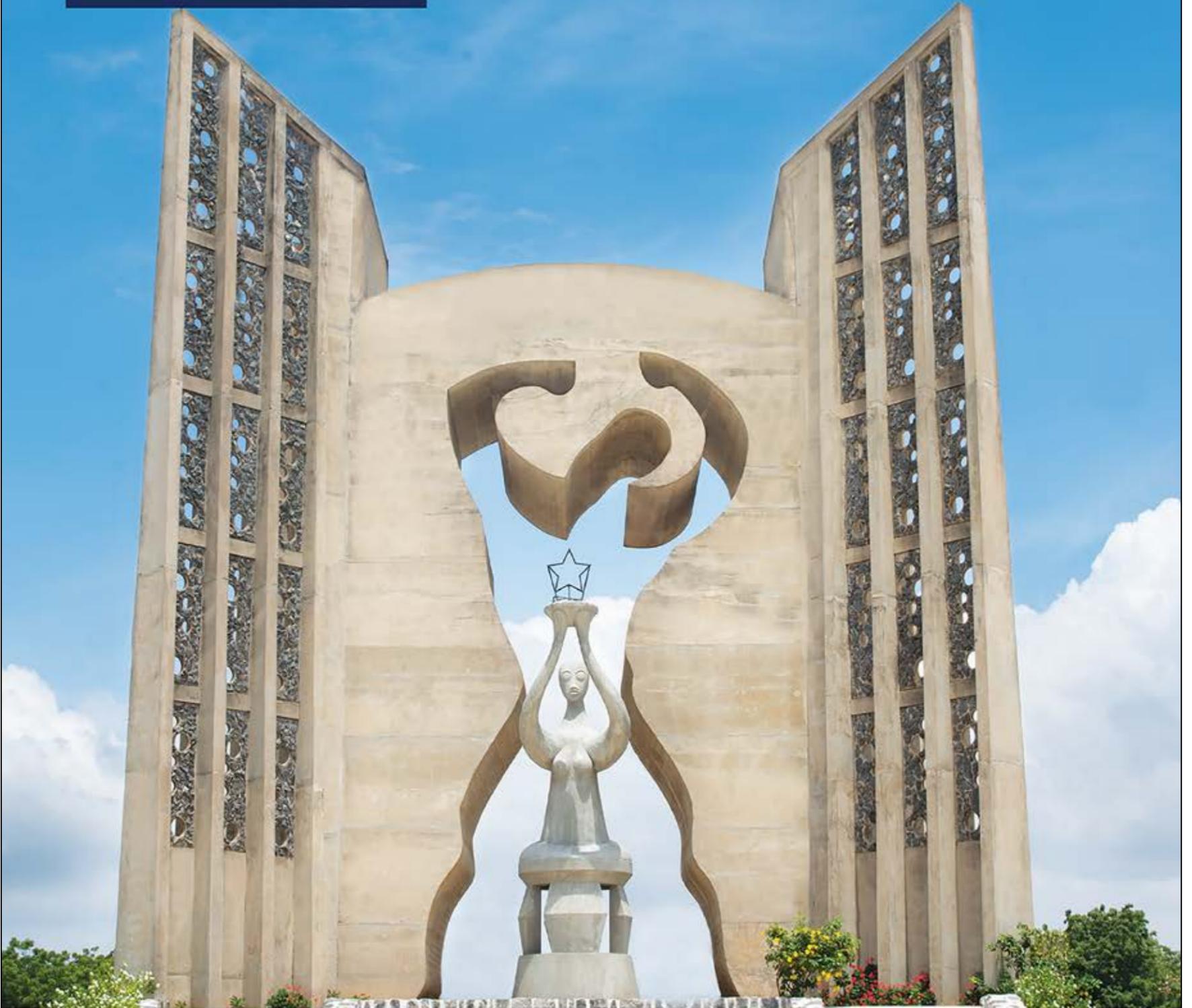
- **Poste de Responsable de l'Expérimentation - Niveau NOB**  
Lien d'accès : <http://www.tg.undp.org/content/togo/fr/home/jobs.html>
- **Poste de Responsable de la Cartographie – Niveau NOB**  
Lien d'accès : <http://www.tg.undp.org/content/togo/fr/home/jobs.html>
- **Poste de Responsable de l'Exploration – Niveau NOB**  
Lien d'accès : <http://www.tg.undp.org/content/togo/fr/home/jobs.html>

Les dossiers de candidature doivent être postés sur ledit site.

La date de clôture des candidatures est 25 février 2019.

**NB : Les candidatures féminines sont vivement encouragées.**

**Toutes les candidatures sont à soumettre en ligne sur eRecruit. Aucun dossier physique déposé au Bureau du PNUD ou sur le Registry ne sera considéré.**



## Votre Banque, avec vous et dans 4 autres pays

NSIA Banque élargit son horizon pour mieux vous servir



+228 22 53 10 01 / 22 53 10 02

Togo: NSIA Banque

3519 Boulevard du 13 Janvier, BP 3925 Doulassamé Lomé - TOGO - [www.grouppensia.com/tg](http://www.grouppensia.com/tg)

**NSIA Banque**, le vrai visage de la Banque.

Suivez-nous sur :    

